

mière pour prompt, aussi bien que pour livraison future, notre marché a été très agité et beaucoup de filateurs ont augmenté leurs prix même plus que la hausse du coton ne le justifie. Comme nous avons dit maintes fois les prix des filés ont été depuis longtemps peu lucratifs et prenant avantage de la demande assez active qui s'est manifestée dernièrement, nos filateurs font des efforts pour améliorer leurs marges. Le chômage de la semaine prochaine dans les principaux centres de l'industrie pour les vacances qui seront probablement en beaucoup de cas étendus au delà de la semaine, rend les filateurs très fermes, parce qu'ils se disent que la production étant par suite de cet arrêt de la production si fortement réduite, l'effet ne manquera pas de se faire sentir.

Les marchés asiatiques n'ont presque pas répondu au mouvement de la hausse, mais du continent, il y a eu un assez grand nombre de propositions, quoique les prix offerts n'ont pas toujours atteint les limites des filateurs. En effet, beaucoup d'ordres étaient limités trop bas pour trouver placement.

Les filés jumel sont faibles et s'achètent un peu meilleur marché.

SOIES.

Marché de Lyon.—Les quatre jours de fête que nous venons de passer n'ont pas ralenti le mouvement qui s'est emparé de notre place depuis quelques semaines. Il est au contraire aujourd'hui plus important qu'il ne l'a jamais été. On peut en juger par le chiffre énorme de balles enregistrées par notre condition pendant cette huitaine. Toutes les sortes prennent part à cette animation, mais les plus recherchées, ce sont toujours les soies de l'Extrême-Orient. La demande a persisté également sur les grèges de Syrie.

Quant à nos cours, c'est dans des proportions raisonnables qu'ils ont profité de cette activité. Il ne faut que s'en féliciter; une hausse exagérée et par à coups serait nuisible à la bonne tenue de notre article. Il est bien préférable pour les intérêts de tous, qu'elle se fasse d'une manière lente et progressive.

Les commissions de printemps arrivent à notre fabrique nombreuses et importantes. C'est du travail assuré pour longtemps à la main-d'œuvre. Il est sûr que nos fabricants n'ont pas en stock toute la matière première qui leur est nécessaire pour remplir tous ces ordres; ils seront donc avant peu obligés de revenir aux achats. Ce sont eux qui continueront la reprise com-

mencée par les moulins français et étrangers. Les affaires en cocons, dans l'intérieur, n'étant pas encore possibles, les acheteurs ont été forcés de se pourvoir sur le marché de Marseille, où il s'est traité une belle quantité de lots de 9 à 9.75, ce qui fait une plus-value de près de 50 centimes sur les prix pratiqués il y a quinze jours. Ces achats, si près de la dernière récolte, semblent indiquer que les approvisionnements de nos filateurs sont loin d'être complets et qu'ils désirent les parfaire avant que la hausse ne prenne plus d'extension.

Amélioration légère sur le métal blanc que l'on a coté à Londres de 30 6/16 à 30 7/16, à New-York de 66 3/4 à 67. Il en a été de même pour les changes en Orient.

CLASSIFICATION DES GRAINS

La *Gazette du Canada* de samedi dernier publie l'arrêté du conseil qui suit, établissant les règles qui doivent guider les inspecteurs dans la classification des grains :

Il plaît à Son Excellence, en vertu de l'autorité qui lui est conférée par l'article 15 de " l'Acte d'inspection générale," chapitre 99 des Statuts Révisés, et par et avec l'avis du Conseil privé de la Reine pour le Canada, d'ordonner que l'article 44 du dit acte, tel que modifié par l'arrêté en conseil du 9^e jour de janvier 1889, chapitre 45 des Arrêtés en conseil refondus, concernant la classification du blé et autres grains, soit et il est par le présent annulé et remplacé par le suivant, savoir :

" 44. La classification des grains sera comme suit :

BLÉ DU PRINTEMPS.

Le blé dur extra du Manitoba sera sain et bien net, ne pesant pas moins que soixante-deux livres au boisseau, et sera composé d'au moins quatre-vingt-cinq pour cent de blé rouge dur dit Fyfe, récolté au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada ;

Le blé dur du Manitoba No 1 sera sain et bien net, ne pesant pas moins que soixante livres au boisseau, et sera composé d'au moins les deux tiers de blé rouge dur dit de Fyfe, récolté au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada ;

Le blé dur du Manitoba No 2 sera sain et raisonnablement net, ne pesant pas moins que cinquante-huit livres au boisseau, et sera composé d'au moins les deux tiers de blé

rouge dur dit de Fyfe, récolté au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada ;

Le blé blanc dur de Fyfe No 1 sera sain et bien net, ne pesant pas moins que soixante livres au boisseau, et sera composé de pas moins que soixante pour cent de blé blanc dur dit de Fyfe, récolté au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, et ne contiendra pas plus que vingt-cinq pour cent de blé tendre ;

Le blé du Nord du Manitoba No 1 sera sain et bien net, ne pesant pas moins que soixante livres au boisseau, et sera composé d'au moins cinquante pour cent de blé rouge dur dit de Fyfe, récolté au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada ;

Le blé du Nord du Manitoba No 2 sera sain et raisonnablement net, de bonne qualité pour la mouture, et propre à l'emmagasinage, ne pesant pas moins que cinquante-huit livres au boisseau et sera composé d'au moins cinquante pour cent de blé rouge dur dit de Fyfe, récolté au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada ;

Le blé de printemps No 1 sera sain et bien net, ne pesant pas moins que soixante livres au boisseau ;

Le blé de printemps No 2 sera sain et raisonnablement net, ne pesant pas moins que cinquante-huit livres au boisseau ;

Le blé de printemps No 3 comprendra tout blé propre à l'emmagasinage pas assez bon pour être classé comme No 2, et ne pesant pas moins que cinquante-six livres au boisseau ;

Le blé de printemps rejeté comprendra tout blé propre à l'emmagasinage, mais d'un poids trop faible ou ne pouvant d'ailleurs être classé comme No 3 ;

Le blé de Californie No 1 sera bien nourri et bien net, ne pesant pas moins que soixante et une livres au boisseau ;

Le blé de Californie No 2 sera bien nourri et raisonnablement net, ne pesant pas moins que cinquante-neuf livres au boisseau ;

Le blé de Californie No 3 comprendra celui qui ne sera pas assez bon pour être classé comme No 2, sera raisonnablement net, et ne pesant pas moins que cinquante-cinq livres au boisseau.

BLÉ D'HIVER.

Le blé blanc d'hiver extra sera du blé blanc d'hiver pur, d'une belle couleur, sain, bien nourri et bien net, pesant pas moins que soixante-deux livres au boisseau ;